République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

AVEYRON

de la COMMUNE DE ROUSSENNAC Séance du vendredi 15 décembre 2023

Date de la convocation 08/12/2023 Date d'affichage 08/12/2023

Membres:

15

Votants: 13

En Excercie: Présents: 11 L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire).

Présents: Marie-Laure CAMBOULAS, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Pierre JOULIA, Thomas LAMOTTE, Patrick MARTY,

Françoise VIAROUGE

Représenté(e)s : Carine MARTIN par Marie-Laure CAMBOULAS, Cédric

MARTINS par Sébastien CAYSSIALS

Excusé(e)s: Thibault CAMMAN, Guillaume POUJOL Secrétaire de séance : Marie-Laure CAMBOULAS

Objet: Remboursement budget annexe Le Baranquet année 2023 - DE_20231215_008 Le budget annexe lotissement le Baranquet a été créé pour permettre l'opération d'aménagement de 10 lots de logements individuels sur la commune de Roussennac.

Lors de l'année 2023, les lots 1, 2, 3 et 5 ont été vendus. Le coût de revient pour l'ensemble de ces 4 lots est de 98 276€. Le budget lotissement le Baranquet a encaissé une somme de 92 298,32€ HT. Une subvention de 5 978€ issue du budget principal viendra équilibrer le budget Le Baranguet.

Vu cet exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'accepter le principe de verser une subvention de 5 978€ du budget principal au budget annexe Le Baranquet,
- d'émettre un mandat de 5 978€ au compte 657363 du budget principal.
- d'émettre un titre de 5 978€ au compte 74748 du budget annexe le Baranquet
- d'autoriser Monsieur la Maire à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente délibération à l'unanimité

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-Préfecture le 16 décembre 2023 et publication ou notification le 16 décembre 2023

Roussennac, le 16 décembre 2023. Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance Marie-Laure CAMBOULAS

Le Maire Sébastien CAYSSIALS

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue Date de réception de l'AR: 18/12/2023 012-211202064-20231215-DE_20231215_008-DE

Mairie de Roussennac 12220 ROUSSENNAC

🕿 : 05 65 63 70 68 - 🚇 09 60 44 37 94 - mél : roussennac.mairie@wanadoo.fr

